

**UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU**  
**FACULTE DE GENIE ELECTRIQUE ET D'INFORMATIQUE**



**DÉPARTEMENT D'ÉLECTROTECHNIQUE**

**PROCÈS VERBAL DE LA COMMISSION D'ÉQUIVALENCE ET D'ORIENTATION**

En l'an deux mille vingt-trois et le 20 du mois de septembre à 10h00 , s'est tenue une réunion de la commission d'équivalence et d'orientation du département d'Electrotechnique de la Faculté de Génie Electrique et d'Informatique de l'Université Moulood MAMMERI de Tizi-Ouzou.

Etaient présents :

Mr. BIROUCHE Chafik	Chef de Département Electrotechnique
Mr. DICHE Arezki	Chef de Département Electrotechnique Adjoint à la Pédagogie
Mr. BECHOUCHE Ali	Chef de Département Electrotechnique Adjoint à la Post-Graduation
Mr. MOUDOUD Mustapha	Responsable de la filière électrotechnique
Mr. HADDAD Salah	Responsable du Master Electrotechnique Industrielle
Mr. OTMANE CHERIF Tahar	Responsable du Master Réseaux Electriques
Mr. BOUKAIS Boussad	Responsable du Master Machines Electriques
Mr. ZAOUIA Mustapha	Responsable de la licence électrotechnique

**Ordre du jour : La commission a reçu au total quatre-vingt-dix (90) Dossiers. L'ordre du jour puisé des demandes incluses dans ces dossiers, peut se résumer comme suit :**

- Intégration des études de Master 2 par les diplômés Ingénieurs.
- Intégration des études de Licence par les diplômés DEUA.
- Inscription en Master 1 des étudiants titulaires d'un diplôme de licence
- Demande d'inscription à un second Master des étudiants titulaires d'un diplôme de Master
- Demande de reprise d'études de Licence et de Master
- Dérogation d'inscription en licence
- Demande d'inscription en L1 Ingénieurs.

Après avoir pris connaissance de la correspondance ref : 129/VRFSPDC/2023 en date du 21/08/2023 de M. le Vice-Recteur chargé de la pédagogie, portant lancement des opérations de début d'année 2023/2024. Les membres de la commission ont entamé les travaux dont les résultats sont résumés comme suit :

**1. Intégration des études de Master 2 par les diplômés Ingénieurs.**

Le tableau ci-dessous dresse la liste nominative des candidats :

Nº	Noms et prénoms	Spécialité de Master demandée	Avis
1	RAGEH Rageh Mohammed Sajed	Commande électrique	Défavorable

La spécialité demandée par l'intéressé n'est pas assurée au niveau de notre département. De ce fait, un avis défavorable lui a été donné.

## **2. Intégration des études de Licence par les titulaires du diplôme de DEUA.**

Le département a enregistré deux (02) demandes, le tableau ci-dessous dresse la liste nominative des candidats :

N°	Noms et prénoms	Option du diplôme de DEUA	Université d'origine
1	KANA Ouardia	Electrotechnique	UMMTO
2	SELLAH Lynda	Machines Electriques	UMMTO

Le Dossier déposé en ligne par Mme SELLAH Lynda est illisible. La commission a donc décidé de lui donner **un avis défavorable**.

Des relevés de notes équivalents ont été établis pour Mme KANA Ouardia. Selon les textes officiels, seuls les candidats totalisant un nombre de crédits supérieur ou égal à 120 crédits peuvent être retenus pour une intégration des études de licence.

Le tableau ci-dessous résume les résultats des opérations d'équivalence.

PV Equivalent Annuel la 2ème Année Licence en Electrotechnique (2023/2024)											
N°	Noms et Prénoms	Semestre3		Semestre4		Deuxième Année		Crédits Acquis en 1ère		Crédits Acquis en (1+2)	
		Moyenne	Nbre de Crédits	Moyenne	Nbre de Crédits	Moyenne	Crédits Acquis	Crédits Acquis en 1re	Crédits Acquis en (1+2)		
1	KANA Ouardia	07,75	19	10,49	30	09,12	49	60	109	Admis(e) avec dettes en L3	

PV Equivalent à la Licence en Electrotechnique (2023/2024)											
N°	Noms et Prénoms	Semestre 5		Semestre 6		Troisième Année		Observation			
		Moyenne	Nbre de Crédits	Moyenne	Nbre de Crédits	Moyenne	Crédits Acquis	1ère Année	2ème Année	Crédits Acquis durant le Cursus(1ère+2ème +3ème)	Retenu(e)
1	KANA Ouardia	08,67	17	09,53	15	09,10	32	60	49	141	Retenu(e)

Tenant compte de ces équivalences, les membres de la commission ont donné un avis Favorable pour une inscription en Licence pour Mme KANA Ouardia.

### **3. Demandes d'Inscription en L1 Ingénieurs**

Le département a enregistré deux (02) demandes, le tableau ci-dessous dresse la liste nominative des candidats :

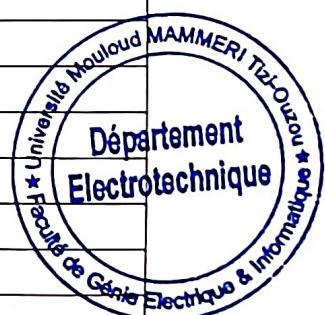
N°	Noms et prénoms	Spécialité demandée
1	FLISSI Jugurtha	Inscription en 1 <sup>ère</sup> année ingénieurs électrotechnique
2	KHALFAOUI Massinissa	Inscription en 1 <sup>ère</sup> année ingénieurs électrotechnique

Les membres de la commission ont constaté que les moyennes des concernés sont excessivement faibles, toutefois, ils considèrent qu'ils ne leurs appartient pas d'étudier ces dossiers. Il s'agit plus d'une réorientation qui devait être gérée par les autorités centrales.

### **4. Demandes d'Inscription à un deuxième Master :**

Le département a enregistré quatorze (14) demandes, le tableau ci-dessous dresse la liste nominative des candidats :

N°	Noms et prénoms	Filière du diplôme	Université
01	ALLIK Zoheir	Electrotechnique	UMMTO
02	BELKADI Aziz	Electrotechnique	UMMTO
03	HEMDANE Lamara	Electrotechnique	UMMTO
04	ACHOUR Kamel	Génie Maritime	USTO
05	ALKAMA Madjid	Automatique	UMMTO
06	GACEM Amina	Automatique	UMMTO
07	SIAD Meriem	Automatique	UMMTO
08	HAMMADOU Aghilès	Electrotechnique	UMMTO
09	KHOUDIR Farid	Electrotechnique	UMMTO
10	MOKRANI Amar	Electrotechnique	UMMTO
11	MOKRANI Saïd	Electrotechnique	UMMTO
12	ZIRI Slimane	Electrotechnique	UMMTO
13	FERRAT El Wanes	Automatique	UMMTO
14	ADDADJ Karim	Electrotechnique	UMMTO



La commission s'est basée sur les critères suivants pour se décider :

- N'avoir jamais redoublé en Master ni en Licence.
- N'avoir jamais fait l'objet de sanctions disciplinaires.
- Le nombre de places disponibles (le département n'a ouvert de places que dans la spécialité Machines Electriques)
- Compatibilité de filière.

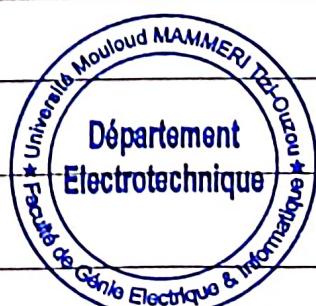
Compte tenu des critères ci-dessus énoncés, les membres de la commission ont émis les décisions résumées dans le tableau ci-dessous.

N°	Noms et prénoms	Filière du diplôme	Décision	Observation
01	ALLIK Zoheir	Electrotechnique	Favorable	Machines électriques
02	BELKADI Aziz	Electrotechnique	Favorable	Machines électriques
03	HEMDANE Lamara	Electrotechnique	Favorable	Machines électriques
04	ACHOUR Kamel	Génie Maritime	Défavorable	Filière non concordante
05	ALKAMA Madjid	Automatique	Défavorable	Filière non concordante
06	GACEM Amina	Automatique	Défavorable	Filière non concordante
07	SIAD Meriem	Automatique	Défavorable	Filière non concordante
08	HAMMADOU Aghilès	Electrotechnique	Défavorable	Redoublement en licence
09	KHOUDIR Farid	Electrotechnique	Défavorable	Redoublement en licence
10	MOKRANI Amar	Electrotechnique	Défavorable	Redoublement en licence
11	MOKRANI Saïd	Electrotechnique	Défavorable	Redoublement en licence
12	ZIRI Slimane	Electrotechnique	Défavorable	Redoublement en licence
13	FERRAT El Wanes	Automatique	Défavorable	Filière non concordante
14	ADDADJ Karim	Electrotechnique	Défavorable	Redoublement en licence

## 5. Dérogation d'inscription en Licence et Master

Huit ( 08) dossiers demande de dérogation ont été enregistrés. Le tableau ci-dessous résume les cas ainsi que les avis de la commission.

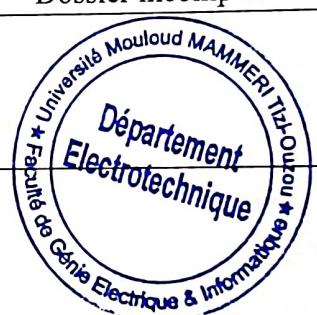
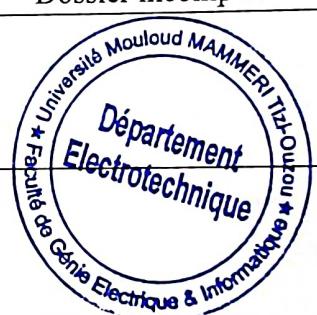
N°	Nom et Prénom	Objet	Avis	Motif de rejet s'il y a lieu
01	HETTAL Faiza	Dérogation d'inscription en L2	Favorable	
02	AIT IHADDADENE Lilia	Dérogation d'inscription en L3	Favorable	
03	AMEUR Youcef	Dérogation d'inscription en L3	Favorable	
04	BELDJENNA Saïd	Dérogation d'inscription en L3	Favorable	



05	BOUAZIZ Chabha	Dérogation d'inscription en L3	Désfavorable	L'intéressée a déjà bénéficié d'une dérogation
06	OULAL Belaïd	Dérogation d'inscription en L3	Désfavorable	L'intéressé a déjà bénéficié d'une dérogation
07	TAIEB Salima	Dérogation d'inscription en L3	Désfavorable	L'intéressée a déjà bénéficié d'une dérogation
08	BOUDA Ali	Dérogation d'inscription en M2	Désfavorable	Dérogation en Master

## 6. Demande d'inscription et transfert vers 1<sup>ère</sup> année Master

Dans cette catégorie, neuf (09) dossiers ont été enregistré. La situation est résumée dans le tableau ci-après :

N°	Nom et Prénom	Objet	Avis	Motif de rejet s'il y a
01	LAKRECHE Nacira	Inscription en 1 <sup>ère</sup> année	Désfavorable	Dossier incomplet
02	TESBIA Mohamed	Inscription en 1 <sup>ère</sup> année	Désfavorable	Dossier incomplet
03	BOUZID Thamila	Transfert interne de M1 électromécanique vers M1 électrotechnique	Favorable pour une inscription en M1 Machines électriques	
04	AKKOUCHÉ Badis	Inscription en 1 <sup>ère</sup> année Master dans des 20%	Favorable pour une inscription en M1 Réseaux Electriques	
05	ABUTEIR Sulaiman	Inscription en 1 <sup>ère</sup> année Master Energies Renouvelables	Désfavorable	L'intéressé a déjà préparé un Master dans la spécialité demandée au niveau de l'université de Mostaganem
06	BELAKHDAR Amar	Inscription en 1 <sup>ère</sup> année	Désfavorable	Spécialité inexistante
07	BEN AMARA Nacer	Inscription en 1 <sup>ère</sup> année	Désfavorable	Dossier incomplet
08	MEZIANI Kadir	Inscription en 1 <sup>ère</sup> année	Désfavorable	Dossier incomplet
09	OUDJEDI Youcef	Transfert vers la 1 <sup>ère</sup> année Master	Désfavorable	Transfert externe non autorisé vers Master.

## 7. Reprise d'études

Douze (12) dossiers de demande de reprise d'études ont été réceptionnés. Le tableau ci-dessous résume les différents cas :

N°	Nom et Prénom	Année d'études	Avis	Motif
01	MOUMNI Amine	2 <sup>ème</sup> année licence	Favorable	Reprise d'étude après congé Académique
02	IBOUCHICHENE Saïd	3 <sup>ème</sup> année licence	Favorable	Reprise après une année d'abandon
03	AIT YAHIA Massinissa	3 <sup>ème</sup> année licence	Favorable	Reprise après une année d'abandon
04	BENSEDDIK Samir	M1-Electrotechnique Industrielle	Favorable	Reprise après une année d'abandon
05	ZERIFI Salim	M1-Electrotechnique Industrielle	Favorable	Reprise après une année d'abandon
06	BELHADJALI Slimane	M1-Machines Electriques	Favorable	Reprise après une année d'abandon
07	CHERIKH Mohand Ouamar	M1-Machines Electriques	Favorable	Reprise après une année d'abandon
08	HOUADRIA Sabrina	M1-Machines Electriques	Favorable	Reprise après une année d'abandon
09	NAFA Kahina	M2-Electrotechnique Industrielle	Favorable	Reprise après une année d'abandon
10	BENTCHAKAL Mohamed	M2- Machines Electriques	Favorable	Reprise après une année d'abandon
11	ABDOUN Amar	3 <sup>ème</sup> année licence	Défavorable	Dépassement du nombre d'inscriptions autorisées (Reprise d'étude après abandon de 4 années sans congé académique).
12	KAMOUR Soufiane	2 <sup>ème</sup> année licence	Favorable	Reprise après abandon (a fourni un dossier médical)

## 8. Réorientation/Transfert vers la 2<sup>ème</sup> année licence électrotechnique

Quarante-deux (42) dossiers de demande de réorientation/Transfert vers la 2<sup>ème</sup> année licence électrotechnique ont été réceptionnés. Le tableau ci-dessous résume les différents cas :

N°	Nom et Prénom	Domaine d'origine	Objet de la demande	Avis	Motif du rejet s'il y a lieu
01	AMARA Ferhat	MI	Transfert vers L2	Favorable	
02	AOUIZET Assia	MI	Transfert vers L2	Favorable	
03	BENNOUR Sarah	MI	Transfert vers L2	Favorable	
04	BENTAHA Mahdi	MI	Transfert vers L2	Favorable	
05	BOUCHERKA Madjid	MI	Transfert vers L2	Favorable	
06	BOUDJERDA Dyhia	MI	Transfert vers L2	Favorable	
07	DEBIANE Ramdane	MI	Transfert vers L2	Favorable	
08	FERRAT Salah	ING	Transfert vers L2	Favorable	
09	GHEZRAOUI Mohamed Lamine	MI	Transfert vers L2	Favorable	
10	HADJ ALI Belkacem	MI	Transfert vers L2	Favorable	

11	HARCHAQUI Nabil	MI	Transfert vers L2	Favorable	
12	KAOUANE Thileli	MI	Transfert vers L2	Favorable	
13	LAMRANI Juba	MI	Transfert vers L2	Favorable	
14	MAHIOUT Salim	MI	Transfert vers L2	Favorable	
15	MESSAOUDI Messaoud	MI	Transfert vers L2	Favorable	
16	OUAMROUCHE Fariza	MI	Transfert vers L2	Favorable	
17	TABOURGA Rayane	MI	Transfert vers L2	Favorable	
18	TAHRAOUI Fatma Zohra	MI	Transfert vers L2	Favorable	
19	YADDADEN Amel	MI	Transfert vers L2	Favorable	
20	ZAZOUN Lehna	MI	Transfert vers L2	Favorable	
21	AFRA Mehdi	MI	Transfert vers L2	Défavorable	Dossier incomplet
22	AMROUZ Abdelhafid	MI	Transfert vers L2	Défavorable	Moyenne insuffisante
23	BENAMARA Dina	MI	Transfert vers L2	Défavorable	Moyenne insuffisante
24	BOUMRAR Kamel	MI	Transfert vers L2	Défavorable	Dossier incomplet
25	DJEBBARA Siham	MI	Transfert vers L2	Défavorable	Documents illisibles
26	IDIR Malika	MI	Transfert vers L2	Défavorable	Dossier incomplet
27	MEGHARI Riad	MI	Transfert externe vers L2	Défavorable	Manque résidence
28	MOKRANI Abdellah	ST	Transfert vers L2	Défavorable	Dossier incomplet
29	SAYAD Wissam	MI	Transfert vers L2	Défavorable	Documents illisibles
30	SI DEHBI Ziane	ST	Transfert vers L2	Défavorable	Moyenne insuffisante
31	ZIDOUD Wassim	MI	Transfert vers L2	Défavorable	Dossier incomplet
32	IKNOUN Sabrina	ST	Transfert vers L2	Défavorable	Dossier incomplet
33	BENSAADI Chaouki	GM	Transfert externe vers L2	Défavorable	Triplement vers L2 (non autorisé).
34	TAHRAOUI Meriem	MI	Transfert vers L2	Favorable	
35	DAHMANE Imane	MI	Transfert vers L2	Favorable	
36	AREZKI Thileli	MI	Transfert vers L2	Favorable	
37	CHERFI Mohand Saïd	MI	Transfert vers L2	Favorable	
38	SLIMANI Sonia	MI	Transfert vers L2	Favorable	
39	AOUN Lyes	MI	Transfert vers L2	Favorable	
40	BOURAI Nesrine	MI	Transfert vers L2	Favorable	
41	CHABNI Amine	ST	Transfert vers L2	Défavorable	Dossier incomplet (Manque relevé de notes 2022/2023)
42	LEMDANI Chafa	ST	Transfert vers L2	Défavorable	Dossier incomplet

Toute réclamation fondée doit être déposée au niveau du département d'électrotechnique au plus tard le mardi 26 septembre 2023, à 12h00. Au-delà aucune réclamation ne sera enregistrée. Les dossiers ayant essuyé un avis défavorable pour motif de dossier incomplet ou pour documents illisibles, ne sont pas concernés par le recours.

Les étudiants ayant eu un avis favorable doivent se rapprocher de la scolarité du département avant mardi 26 septembre 2023, à 12h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 14h30min.

